attachons au système interaméricain de protection des droits de la personne.

Les efforts en faveur de la paix et de la sécurité sont eux aussi essentiels à l'avenir de l'hémisphère occidental. En fait, la Charte de l'OEA met l'accent sur ces efforts. La sécurité, dans son sens le plus général, n'est plus une situation à créer unilatéralement.

La sécurité revêt de nombreuses dimensions, soit le contrôle des armements, la promotion du développement économique et social, la protection de l'environnement et la sauvegarde des droits de la personne. Pour être efficace, elle doit être établie de concert par tous les États.

En tenant compte de ce contexte général, nous devons continuer à nous attaquer aux aspects prioritaires de la sécurité et du contrôle des armements.

Depuis dix ans, nous assistons à un phénomène extrêmement troublant, soit l'accumulation, par certains États situés dans d'autres régions, d'énormes quantités d'armes conventionnelles, à laquelle s'ajoutent parfois des tentatives d'acquisition d'armes de destruction massive.

Cette année, nous avons constaté, dans le golfe Persique, les conséquences malheureuses pour les États du monde entier de l'accumulation effrénée d'armes par un pays donné.

La constitution par l'Iraq d'énormes stocks d'armes conventionnelles, le fait qu'il se soit déclaré prêt à utiliser des armes chimiques et biologiques ainsi que l'incertitude concernant ses intentions en matière nucléaire, voilà autant de facteurs qui ont mis en relief la nécessité pour la communauté internationale d'accorder une attention accrue à ces questions.

C'est pour cette raison que le gouvernement canadien, depuis quelques mois, examine plus attentivement les problèmes liés à la prolifération. En février, le premier ministre Mulroney a souligné que la communauté internationale devait faire preuve d'une volonté politique accrue pour s'attaquer sans délai à ces problèmes.

Le Canada estime que l'OEA est bien placée pour promouvoir la coopération en faveur de la sécurité.

En se penchant sur ces problèmes, les États membres poursuivront une tradition de longue date et indiqueront à toutes les régions du monde qu'ils entendent contribuer à la réalisation de l'objectif qui consiste à assurer la paix et la sécurité internationales dans le contexte de l'après-Guerre froide.